Compte-rendu du Conseil d'école extraordinaire n°2 du Lundi 25 mai 2020 (présentiel et visioconférence)

PRESENTS (membres de droit avec voix délibérative)

Le quorum est atteint.

EXCUSE M. Bruno SEWERYN (Ien en résidence à Singapour)

ORDRE DU JOUR

Présentation du protocole sanitaire pour la reprise de l'enseignement direct.
Information sur l'autorisation de l'Ambassadeur de reprise des cours.

AVANT-PROPOS

Ce conseil d'école extraordinaire s'est tenu en présentiel et par visioconférence Zoom.

PRESENTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE

La réouverture de l'école aura lieu partir du jeudi 28 mai. Madame l'Ambassadeur a donné son accord. La rentrée des élèves se fera de manière échelonnée et par demi-classe. Ces groupes fréquenteront l'école par alternance journalière.

Un dispositif de lutte contre la propagation du virus du Covid-19 est mis en place dans l'école : plan de circulation, gestes barrières, maintien de la distance physique.

Le protocole dont la présentation est l'objet de ce conseil est joint en annexe.

QUESTIONS DIVERSES

Maintien des activités périscolaires

➔ *Tel que mentionné dans le protocole elles ne reprendront pas. Une garderie exceptionnelle est mise en place.*

Les activités sportives (piscine)

➔ *La piscine est toujours en réparation. Elle ne sera pas disponible d'ici la fin de l'année.*

Le calendrier

➔ *Le calendrier 2019-2020, modifié en CE du 8 avril, est maintenu.*

Pourquoi cette solution d'accueil en demi groupe (pour sans doute respecter la distanciation) quand les écoles lao parviennent elles a accueillir l ensemble des enfants.

➔ *Le note du MESL est claire sur la notion de distance physique à maintenir. Ce texte s'applique à tous les établissements scolaires du pays. Plusieurs scénarios étaient possibles. Nous avons choisi celui qui perturbe le moins la vie familiale.*

Si les effectifs sont reduits (parents ne souhaitant pas envoyer leurs enfants à l ecole ou departs dans pays d origine) serait il possible de revoir ces 1/2 groupes pas forcement necessaires pour respecter un effectif restreint

➔ *Cela est envisagé, en phase deux, après analyse de la rentrée.*

Les frais de scolarité seront ils réduits de moitie en juin car l accueil des enfants n est pas assure la moitie du temps

➔ *Cette question est à poser au Comité de gestion qui y travaille, actuellement.*

Pourquoi pas de reprise des le 25 mai pour les classes à examen et le 2 juin pour les autres comme preconise par le ministere de l education nationale lao

➔ *Nous sommes tributaires des décisions gouvernementales.*

Quelle echeance pour le remboursement des parents dont la situation est désormais devenue difficile?

➔ *Cette question est à poser au Comité de gestion qui y travaille, actuellement.*

Certains parents m ont demande quand est ce que les groupes seraient connus pour pouvoir s organiser (co voiturage, travail...)

➔ *Les parents seront informés par les enseignants, mardi 26 mai au plus tôt.*

Combien de temps sera maintenue cette organisation « extraordinaire »?

➔ *Le protocole s'appliquera jusqu'à nouvel ordre.*

Comment seront gérés les temps de pauses/récré ? Les enfants vont forcément se croiser, se toucher, perdre leurs masques....

➔ *Les différents espaces ont été zonés mais nous limiterons aussi les contacts entre élèves par un travail de pédagogie dans les classes, la création de couloirs de circulation à sens unique, des marquages au sol…*

Compte tenu du fait que certaines familles envisagent de ne pas rentrer en France cet été mais plus tard (Toussaint, Noël) , peut-on avoir plus de visibilité sur le calendrier de rentrée ?

➔ *Le calendrier 2020-2021 n'est pour le moment pas remis en cause.*

Séance levée à 16h10

Choukri EL GAZZAH



Directeur